

- Comment développer les zones d'activités sans nuire à l'environnement ?

- Faut-il réduire la circulation automobile ?

- Comment équilibrer l'extension urbaine et la protection de l'espace rural ?

- L'accessibilité actuelle de Strasbourg est-elle compatible avec son image ?

# Scoters

Ces questions font référence à la notion de développement durable et engagent notre avenir.

C'est là qu'entre en jeu le SCOTERS...



# Le Scoters, qu'est-ce que c'est ?

Issu de la loi "Solidarité et Renouvellement Urbains" (SRU) de décembre 2000, qui fixe le cadre législatif de l'aménagement du territoire, le **Schéma de COhérence TErritoriale de la Région de Strasbourg (SCOTERS)** est un outil de planification.



Ce document d'urbanisme, élaboré à partir d'une vaste concertation, a pour vocation de rendre cohérents tous les projets d'aménagement du territoire.

Il concerne des domaines aussi variés que l'environnement, le développement économique, l'habitat, les déplacements....

## Les acteurs du Scoters

### Le Syndicat mixte

Le Syndicat mixte pour le SCOTERS regroupe 141 communes françaises. Sa mission consiste à définir les orientations cohérentes pour le développement de la région de Strasbourg puis à en suivre la mise en œuvre. Le Syndicat mixte est administré par 50 élus regroupés au sein du Comité syndical.

### L'Etat

L'Etat participe au travail de réflexion et d'élaboration du SCOTERS, et cofinance les études. Les services de l'Etat sont représentés par la Direction départementale de l'équipement du Bas-Rhin (DDE).

### La Région Alsace

La Région Alsace collabore au travail de définition du SCOTERS et y apporte son soutien financier.

### Le Département du Bas-Rhin

Le Département du Bas-Rhin contribue au processus d'élaboration du SCOTERS et le cofinance.

### Les représentants du monde socio-économique et associatif

Il s'agit des chambres consulaires (CCI, Chambre d'agriculture, Chambre de métiers), des entreprises publiques, d'universitaires, de membres du CESA, de l'ADIRA, du CAUE, responsables du mouvement associatif, etc.

### Le public

600 000 habitants sont concernés par le SCOTERS.

Ils ont également leur mot à dire, directement, ou par la voix de leurs élus.

### L'ADEUS

Agence de développement et d'urbanisme de l'agglomération de Strasbourg. Composé de spécialistes de l'aménagement du territoire, cet organisme mène les études nécessaires à l'élaboration du SCOTERS.

# Les communes du SCOTERS

## Communauté de communes de Benfeld et environs :

BENFELD • HERBSHEIM • HUTTENHEIM • KERTZFELD • KOGENHEIM • MATZENHEIM • ROSSFELD • SAND • SERMERSHEIM • WESTHOUSE • WITTERNHEIM

## Communauté de communes de la Basse Zorn :

BIETLENHEIM • GEUDERTHEIM • GRIES • HOERDT • KURTZENHOUSE • WEITBRUCH • WEYERSHEIM

## Communauté de communes de la Porte du Vignoble :

DAHLENHEIM • KIRCHHEIM • MARLENHEIM • ODRATZHEIM • SCHARRACHBERGHEIM-IRMSTETT • WANGEN

## Communauté de communes de la Région de Brumath :

BERNOLSHEIM • BILWISHEIM • BRUMATH • DONNENHEIM • KRAUTWILLER • KRIESHEIM • MITTELSCHAEFFOLSHHEIM • MOMMENHEIM • OLWISHEIM • ROTTESHEIM

## Communauté de communes des Villages de Kehlbach :

BERGBIETEN • DANGOLSHHEIM • FLEXBourg

## Communauté de communes du Pays d'Erstein :

BOLSENHEIM • ERSTEIN • HINDISHEIM • HIPSHEIM • ICHTRATZHEIM • LIMERSHEIM • NORDHOUSE • OTHOUSE • SCHAEFFERHEIM • UTTHENHEIM

## Communauté de communes Gambsheim-Kilstett :

GAMBSHEIM • KILSTETT

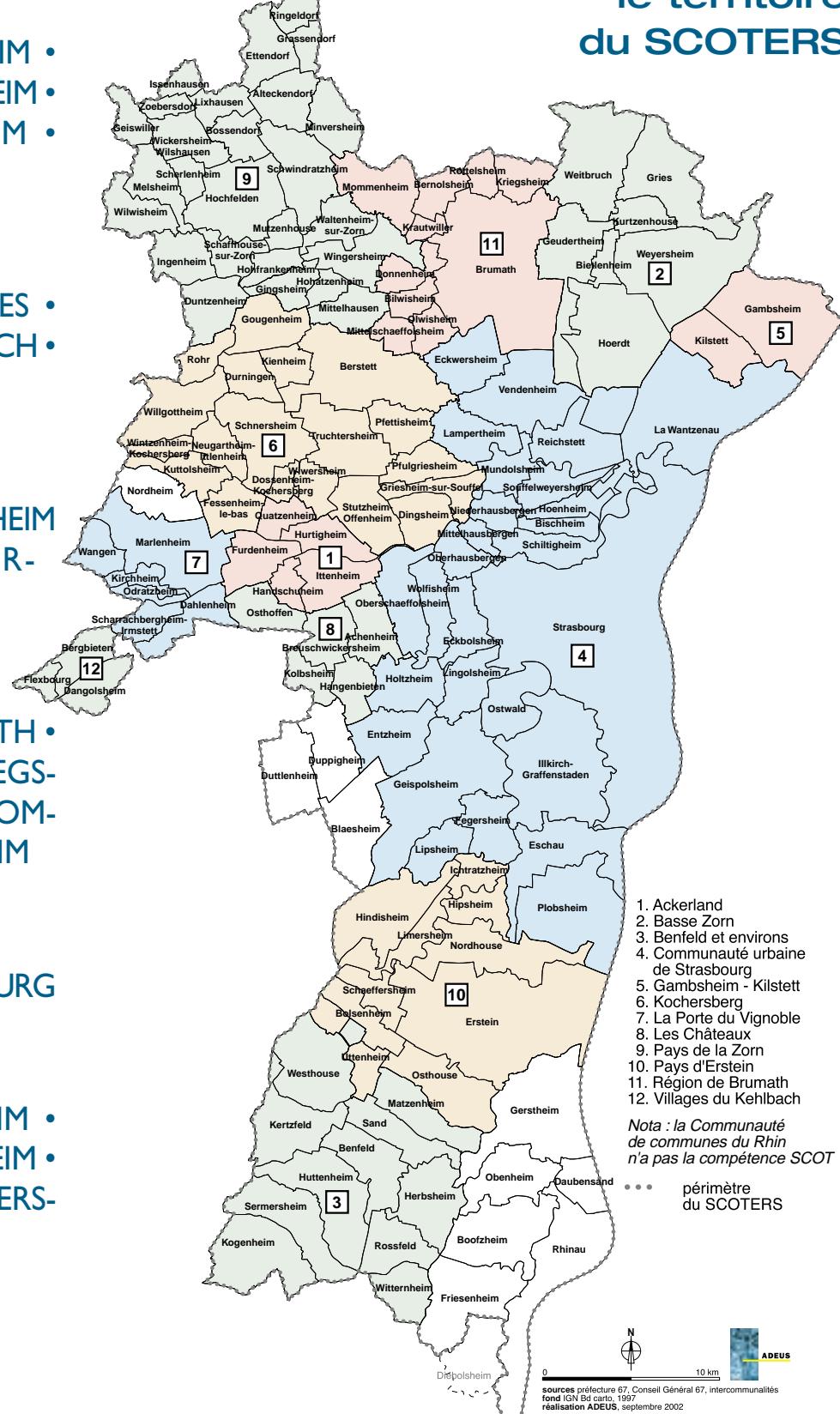
## Communauté de communes Kochersberg :

BERSTETT • DURNINGEN • FESSENHEIM-LE-BAS • GOUGENHEIM • KIENHEIM • KUTTOLSHEIM • WILLGOTTHEIM • WIWERSHEIM • DINGSHEIM • GRIESHEIM-SUR-SOUFFEL • PFULGRIESHEIM • DOSSENHEIM-KOCHERSBERG • NEUGARTHEIM-ITTLENHEIM • PFETTISHEIM • ROHR • SCHNERSHEIM • STUTZHEIM-OFFENHEIM • TRUCHTERSHEIM • WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

## Communauté de communes du Pays de la Zorn :

ALTECKENDORF • BOSSENDORF • DUNZENHEIM • ETTENDORF • GEISWILLER • GINGSHEIM • GRASSENDORF • HOCHFELDEN • HOHATZENHEIM • HOHFRANKENHEIM • INGENHEIM • ISSENHAUSEN • LIXHAUSEN • MELSHEIM • MINVERSHEIM • MITTELHAUSEN • MUTZENHOUSE • RINGELDORF • SCHAFFHOUSE-SUR-ZORN • SCHERLENHEIM • SCHWINDRATZHEIM • WALLENHEIM-SUR-ZORN • WICKERSHEIM-WILSHAUSEN • WILWISHEIM • WINGERSHEIM • ZOEBERSDORF

## le territoire du SCOTERS



## Communauté de communes Les Châteaux :

ACHENHEIM • BREUSCHWICKERSHEIM • HANGENBIETEN • KOLBSHEIM • OTHOFFEN

## Communauté de communes Ackerland :

FURDENHEIM • HANDSCHUHEIM • HURTIGHEIM • ITTHENHEIM • QUATZENHEIM

## Communauté urbaine de Strasbourg :

BISCHHEIM • ECKBOLSHEIM • ECKWERSHEIM • ENTZHEIM • ESCHAU • FEGERSHEIM • GEISPOLSHEIM • HOENHEIM • HOLTZHEIM • ILLKIRCHGRAFFENSTADEN • LAMPERTHEIM • LINGOLSHEIM • LIPSHEIM • MITTELHAUSBERGEN • MUNDOLSHEIM • NIEDERHAUSBERGEN • OBERHAUSBERGEN • OBERSCHAEFFOLSHHEIM • OSTWALD • PLOBSHEIM • REICHSTETT • SCHILTIGHEIM • SOUFFELWEYERSHEIM • STRASBOURG • VENDENHEIM • LA WANTZENAU • WOLFISHEIM

## Communes isolées :

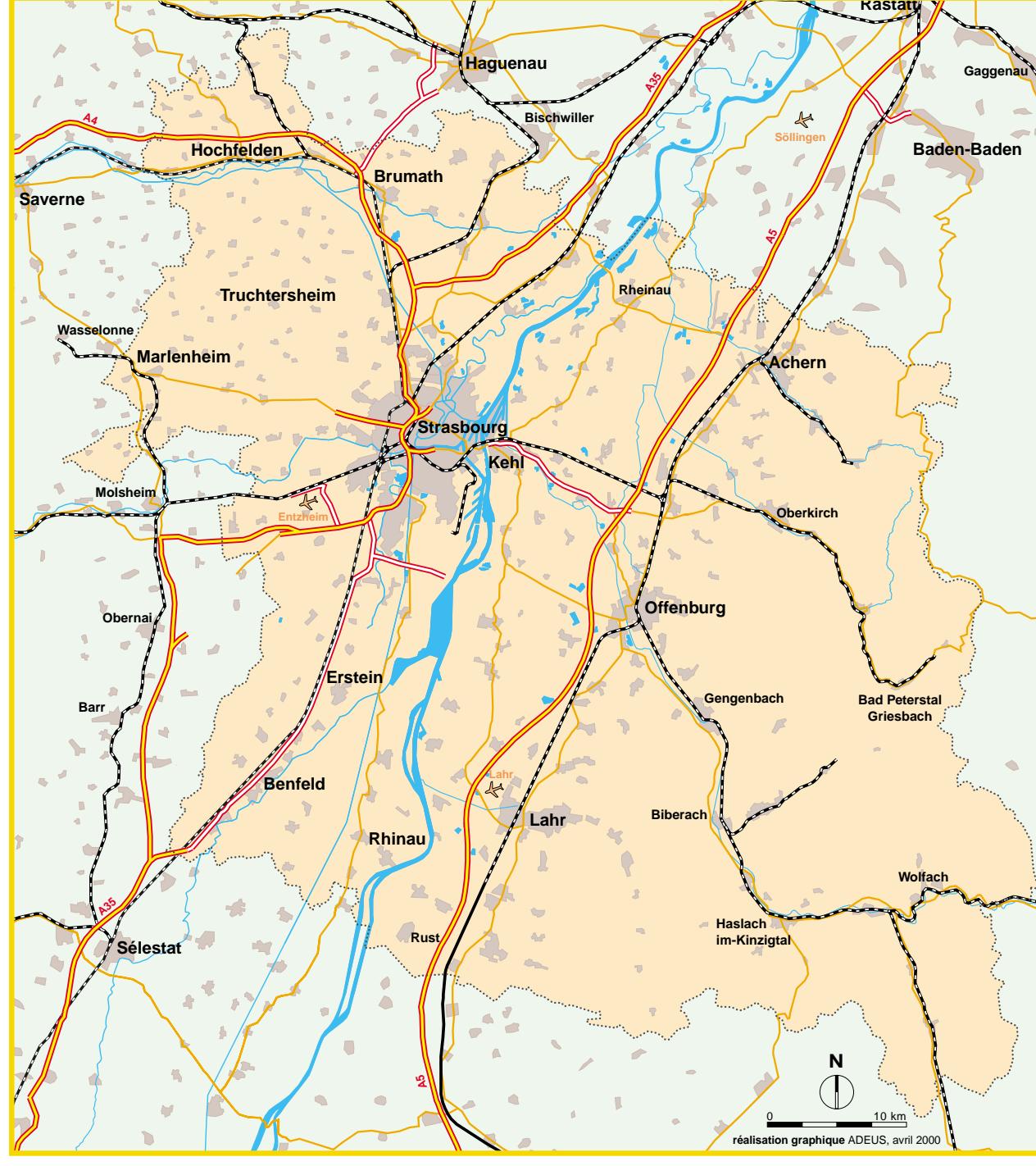
BLAESHEIM • BOOFZHEIM • DAUBENSAND • DUPPIGHEIM • DUTTLENHEIM • FRIESENHEIM • GERSTHEIM • NORDHEIM • OBENHEIM • RHINAU

# Un million d'habitants

## de part et d'autre du Rhin

### Un projet transfrontalier qui associe le Scoters et le Regionalplan

Connexion TGV-ICE, aménagement des berges du Rhin entre Strasbourg et Kehl, prolongement du tram vers l'Ortenau... certains projets d'aménagement du territoire sont appelés à dépasser les frontières. C'est pourquoi, le SCOTERS sera élaboré de concert avec le Regionalplan, son équivalent allemand. Cette coopération franco-allemande sera concrétisée par l'édition en 2003 d'un Livre blanc transfrontalier, qui lui-même servira de base à l'élaboration définitive du SCOTERS.



# Évolution urbaine et sociale

D'ici à 2010, l'aire du SCOTERS comptera jusqu'à 60 000 habitants supplémentaires, et 40 000 nouveaux logements seront ainsi nécessaires.

L'urbanisation actuelle se caractérise par :

- un **étalement** excessif dans la zone périurbaine
- une trop grande **spécialisation** (maison individuelle dans la zone périurbaine, grands ensembles dans les zones urbaines).

Il faut inventer une nouvelle forme d'habitat, de densité intermédiaire, offrant une réelle qualité de vie.

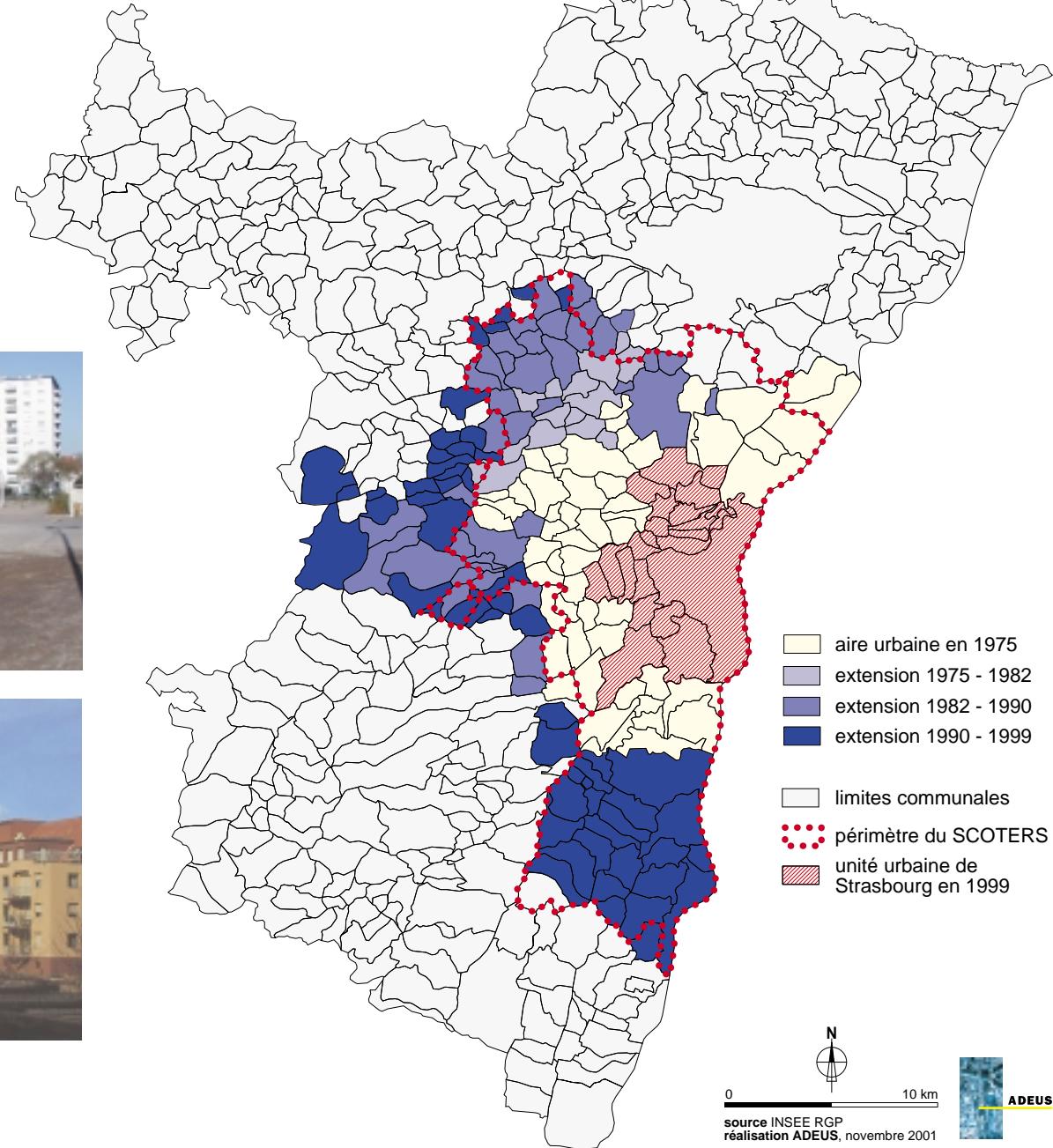
La répartition de l'habitat s'est faite en "doigts de gant", le long des axes routiers. Avec pour conséquence une saturation de ces axes, surtout aux heures de pointe.

Autre facteur d'accroissement du trafic automobile : la mobilité individuelle (travail, loisirs, visites, achats...) qui a fortement augmenté.

Différents projets de transports en commun proposent des alternatives au tout automobile : le tram-train Strasbourg-Bruche-Piémont et le TRG (Transport Routier Guidé) entre Wasselonne et Strasbourg...



Evolution de l'aire urbaine strasbourgeoise dans le Bas-Rhin



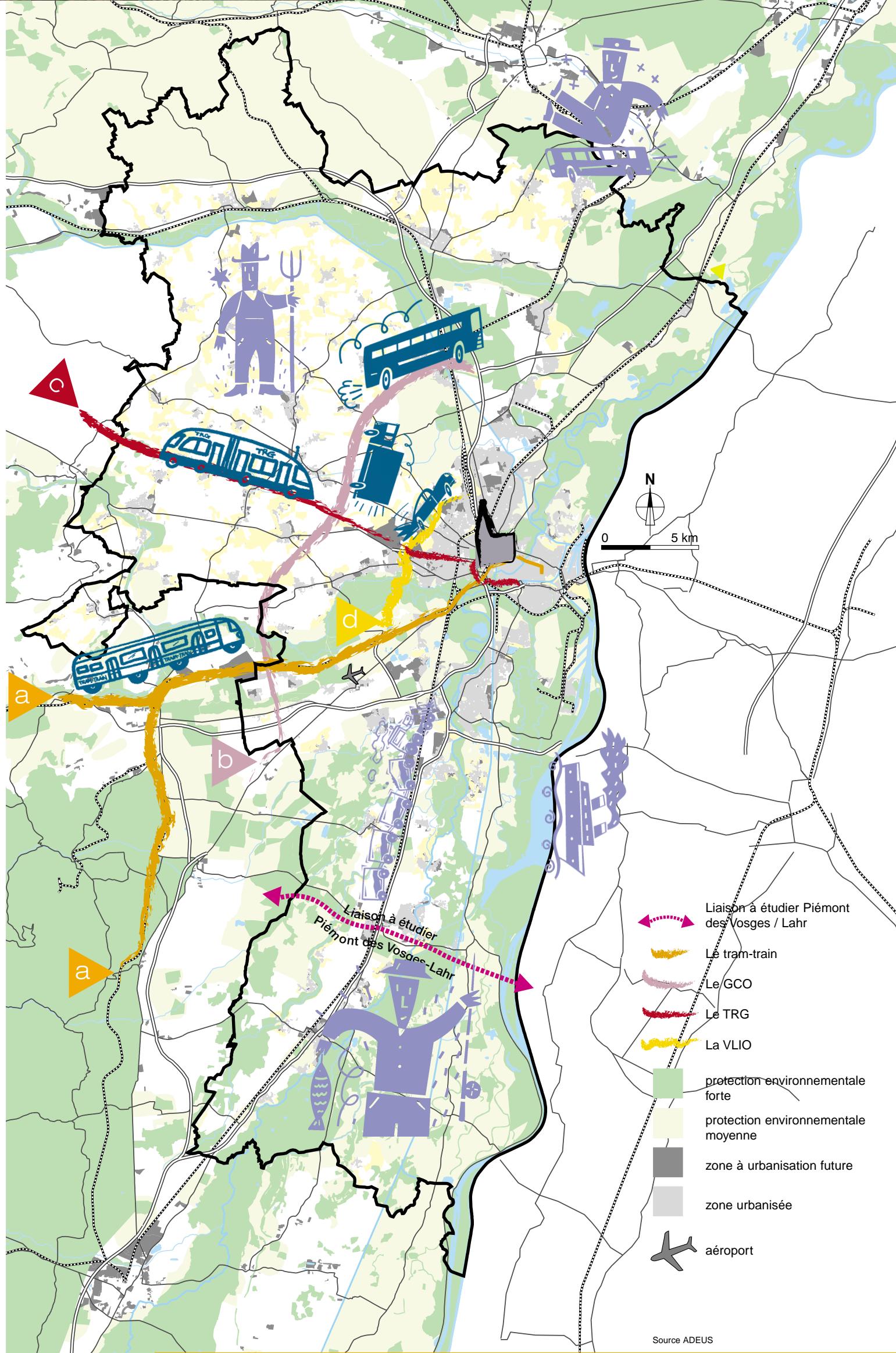
# Déplacements

Il existe d'ailleurs une forte interaction entre les modes de déplacement et les autres domaines du SCOTERS : la répartition de l'habitat est tributaire des axes routiers, qui influent sur l'implantation des zones d'activités, mais dont la saturation aggrave la pollution atmosphérique, etc.

Cette interaction de différents domaines est au cœur même des préoccupations du SCOTERS.



Ainsi, par exemple, le TGV et l'aéroport devraient jouer un rôle important pour le rayonnement de Strasbourg...



# Rayonnement de Strasbourg et de sa région



... en effet, la situation géographique décentrée de Strasbourg est un handicap. Il faut que la métropole puisse se repositionner sur les grands axes de déplacements européens.

Du rayonnement de Strasbourg dépend également le développement de toute sa région.

Il est donc indispensable de consolider ses atouts (organisations internationales, établissements d'enseignement supérieur et de recherche, culture, patrimoine...), mais également de soutenir un réseau économique dynamique.



De manière plus globale, il faut penser l'implantation des zones d'activités en termes de développement durable :

- privilégier les emplacements ne nécessitant pas d'infrastructures supplémentaires,
- profiter des bassins d'emplois existants,
- freiner l'augmentation des besoins en déplacement,
- tenir compte de la qualité des sols agricoles, des risques naturels et industriels, de l'accessibilité...



# Cadre de vie et environnement



L'attractivité de la région de Strasbourg est largement due à la qualité de son environnement.

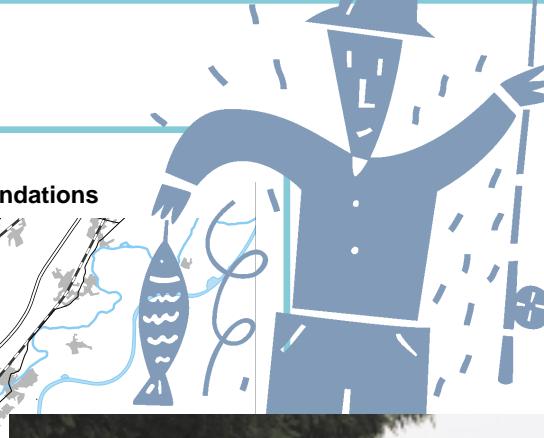
Lotissements et zones commerciales et industrielles s'implantent aujourd'hui sur les espaces agricoles sans souci qualitatif.

Les choix des modes de production agricole intensive ont eux aussi des répercussions sur l'environnement et notamment sur la qualité des eaux.

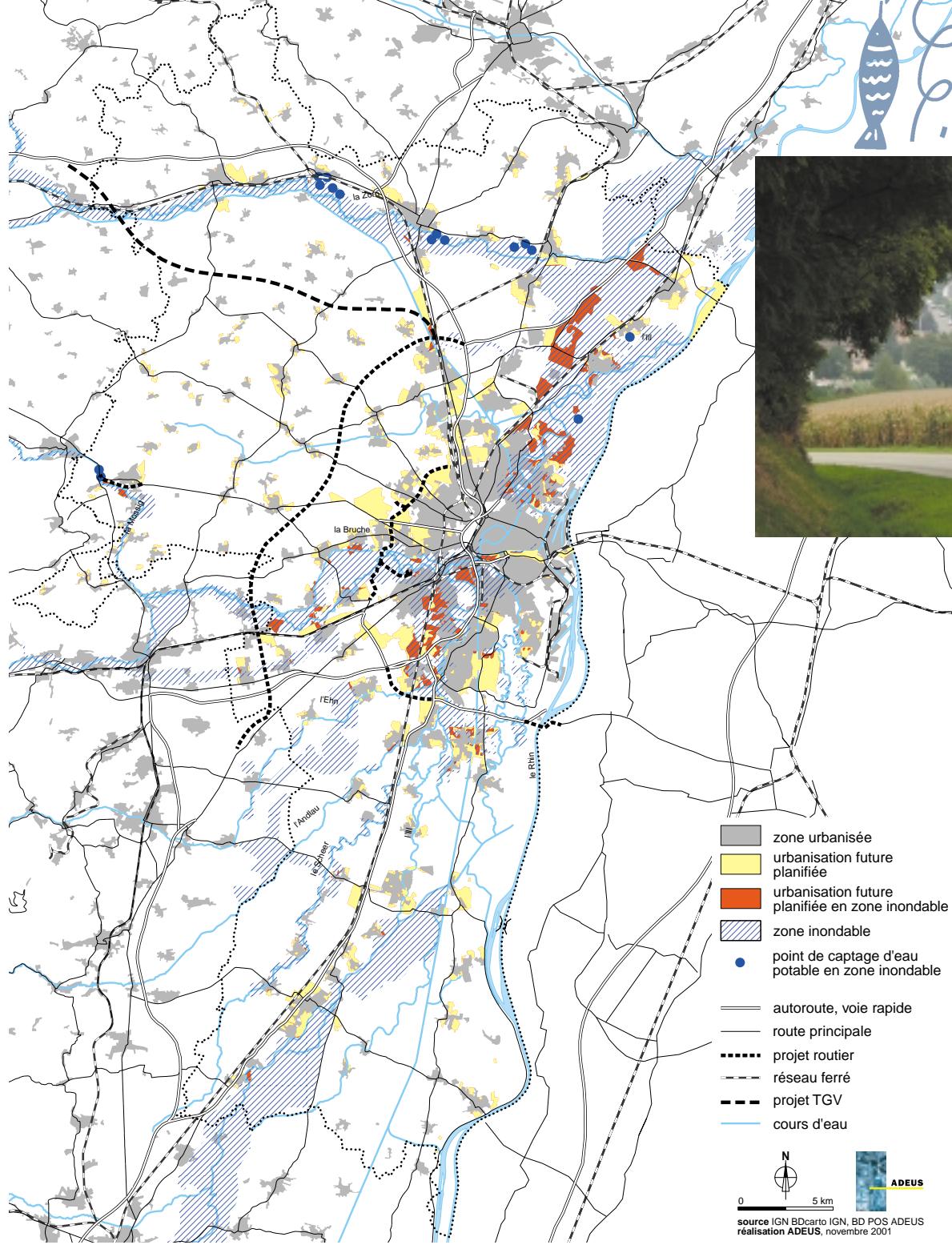
Des efforts restent également à faire en matière de gestion des déchets : traitement, valorisation, stockage, mais aussi leur transport, qui se fait essentiellement par route, représentant ainsi un risque pour la santé publique.

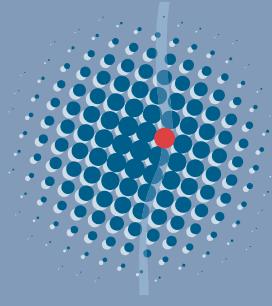
Or, le territoire du SCOTERS est un carrefour écologique exceptionnel. Forêt rhénane, vallées de la Bruche et de la Zorn... constituent d'importants réservoirs biologiques.

17 % du territoire du SCOTERS sont inondables. Ces zones sont un espace de respiration à préserver.



Principaux éléments de vulnérabilité des territoires vis à vis des inondations





Parce que votre avenir vous concerne, vous avez un rôle à jouer dans l'élaboration du SCOTERS.

Cette exposition, ainsi que les réunions publiques, sont des outils mis à votre disposition pour vous permettre d'en comprendre les enjeux, et de vous faire entendre.

Pour plus d'information, vous pouvez télécharger  
- le diagnostic du SCOTERS  
- l'état initial de l'environnement

pour vous informer,  
pour apporter votre contribution,  
une seule adresse :

[www.scoters.org](http://www.scoters.org)

